

AGRICULTURE : Deux recours sont déposés contre les permis de construire de la ferme des 1200 taurillons

La MAIRIE DE COUSSAY-LES-BOIS (86) dépose deux recours contre les permis de construire de la ferme des 1200 taurillons, délivrés par la sous-préfecture de Châtellerault. Ce projet a provoqué la méfiance des élus des 5 communes concernées par l'installation. Une association de défense de l'environnement évoque de son côté des risques de pollution de la nappe phréatique et des nuisances pour les riverains. www.coussay-les-bois.fr